

Consentement libre et éclairé

Quels sont les facteurs de risque de formes graves ?

La revue de la littérature française et internationale sur les facteurs de risque de forme grave permet, en l'état actuel des données disponibles, de considérer l'âge comme le facteur le plus fortement associé au risque d'hospitalisation ou de décès.

En outre, les comorbidités identifiées à ce stade comme à risque avéré d'hospitalisations ou de décès sont : – l'obésité (IMC >30)¹ , particulièrement chez les plus jeunes, – la BPCO et l'insuffisance respiratoire, – l'hypertension artérielle compliquée, – l'insuffisance cardiaque, – le diabète (de type 1 et de type 2), – l'insuffisance rénale chronique, – les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans, – le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques, – la trisomie 21. Il est à noter que toutes n'ont cependant pas le même poids. Le cumul de ces comorbidités est également à risque. Ainsi, dans l'objectif d'une vaccination visant à réduire le plus grand nombre d'hospitalisations et d

Y a-t-il des effets indésirables à cette vaccination ?

Comme avec tous les vaccins, il peut y avoir des effets indésirables après la vaccination : une douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, des maux de tête, des douleurs musculaires ou articulaires, quelques frissons et un peu de fièvre. Ces troubles disparaissent rapidement.

Le contexte particulier d'un vaccin nouveau impose une surveillance rapprochée de la personne d'au moins 15 minutes après l'injection. En effet, la réalisation d'un vaccin peut entraîner chez un patient une réaction allergique de type anaphylaxie. Il s'agit d'une complication exceptionnelle de la vaccination, estimée à moins de 1 cas sur 100.000 doses. Elle peut concerner tous les patients et tous les vaccins.

Ces vaccins sont-ils sûrs ?

Tous les vaccins contre la COVID-19 autorisés en France ont fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché après une évaluation rigoureuse de l'Agence européenne des médicaments (EMA), sur la base des données relatives à leur sécurité et leur efficacité. Les tests sur les volontaires ont montré que le vaccin était à la fois sûr et efficace : il assure une protection de 95% contre la COVID-19, y compris les formes graves

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la COVID-19, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) met en place un dispositif spécifique de surveillance renforcée des effets indésirables des vaccins anti-Covid-19 sur le territoire français.

Vous pourrez si nécessaire signaler un effet indésirable. Cela ne prend qu'une dizaine de minutes sur le Portail de signalement des événements sanitaires indésirables : signalement.social-sante.gouv.fr. Sinon, parlez-en à votre médecin.

Je soussigné, _____ atteste avoir reçu les informations concernant la vaccination contre la Covid 19, notamment sur les bénéfices et les risques liés à la vaccination tels que mentionnés dans la notice du vaccin.

J'ai compris l'ensemble de ces informations et j'autorise un professionnel de santé habilité à me vacciner.

Signature du patient